Le CESE a adopté l'avis "Fractures et transitions : comment réconcilier la France ?"

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 13/03/2019
Saisine liée :
Fractures et transitions : réconcilier la France
Formation de travail liée :
Commission temporaire "Fractures et transitions : réconcilier la France"
Chapeau

Avis rapporté par Dominique Gillier et Michel Badré, au nom de la commission temporaire "Fractures et transitions : réconcilier la France".

Téléchargez **l'avis** et **la fiche de synthèse**.

La séance plénière s'est déroulée en présence du Premier ministre Edouard Philippe, de la Garde des Sceaux Nicole Belloubet, du ministre des Collectivités Territoriales Sébastien Lecornu, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse Gabriel Attal, et des garants du « Grand Débat ».

Cet avis est le résultat de trois mois de travaux inédits afin de dégager des pistes et des propositions de réponses à la crise des gilets jaunes.

Corps
Face à **la situation que connaît la France** depuis plus de 6 mois, le CESE a souhaité exprimer son avis sur **les orientations à prendre** conformément à son positionnement spécifique et à une méthodologie innovante.

Cet avis résulte des travaux d'une commission temporaire constituée de membres de tous les groupes du CESE, s'appuyant sur la contribution d'**un groupe citoyen de 28 personnes**, celle de chacune des **12 formations de travail du CESE** et leurs travaux antérieurs, et une plateforme de consultation.

Après un état des lieux des fractures qui minent la France et des transitions en cours, le présent avis propose **l'élaboration d'un pacte productif, social et écologique** et présente **20 préconisations** qui touchent tant au contenu des décisions (Que faire ?) qu'à la manière d'y associer les citoyennes et citoyens (Comment le faire ?).

L'avis a été adopté avec 153 voix pour, 14 contre et 10 abstentions.

La contribution du groupe citoyen :

La méthode :

Témoignages de membres du groupe citoyens :

Léa :

Nadia

Monique :

Farid :

Tags :

- participation citoyenne

© - copyright CESE - Mai 2024